



Attestation de réussite au
TEST D' AISANCE AQUATIQUE
préalable à la pratique des activités aquatiques et
nautiques

Attestation délivrée en piscine par une personne titulaire des diplômes suivants :

- Brevet national de sécurité aquatique (BNSSA)
- Diplôme d'état de maître-nageur sauveteur (DE de MNS)
- Brevet d'état d'éducateur sportif des activités de natation (BEESAN)
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et de sport des activités aquatiques de la natation (BPJEPS AAN)

Je soussigné (e) : _____ titulaire du diplôme ou brevet : _____

N° de diplôme : _____ Délivré le : _____

Atteste l'aptitude de : _____

(nom et Prénom de l'élève)

- A effectuer un saut dans l'eau
- A réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- A réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- A nager sur le ventre sur 20 mètres
- A franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant,
- A se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique dans le cadre du test défini par l'arrêté du 28 Février 2022 .

Fait à : _____ Le : _____

Date :

Cachet et signature :

Cette attestation est valable sans date limite dans le temps